

RÉUSSIR
AU LYCÉE



LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

PRÉSENTATION
AUX ÉLÈVES DE SECONDE ET À
LEUR FAMILLE

SOMMAIRE

- Le lycée d'enseignement général et technologique
- La seconde générale et technologique
- La voie générale
- La voie technologique
- Les épreuves du baccalauréat
- L'orientation en classe de seconde

LE LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- Pour bien accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
 - Un temps dédié à l'orientation en 2^{de}
 - Des professeurs principaux ou professeurs référents en 1^{ère} et en terminale
 - Des **enseignements communs**, des **enseignements de spécialité** et la possibilité de choisir des **enseignements optionnels**
- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
 - Les lycéens bénéficient **d'enseignements communs à tous**, qui garantissent l'acquisition d'une culture commune et favorisent la réussite de chacun.
 - Les lycéens choisissent **des enseignements de spécialité** pour approfondir leurs connaissances et affiner progressivement leur projet dans leurs domaines de prédilection.

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- En **seconde GT** : tronc commun + accompagnement personnalisé (AP) (+ options)
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités (+ options)



LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

LES NOUVEAUTÉS

■ Test de positionnement :

En tout début d'année scolaire, chaque élève passe un test de positionnement en maîtrise de la langue française et en mathématiques, qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins.

Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille et permettent la mise en place d'un accompagnement personnalisé de l'élève.

■ Accompagnement personnalisé :

Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

■ L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation :

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1^{re} (générale ou technologique)
- Pour l'aider à choisir ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1^{re} générale ou sa série s'il envisage une 1^{re} technologique.

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :
 - Vers une série de la **voie technologique**
 - ou
 - En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe



VOIE GÉNÉRALE

**La première
et la terminale**

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Les élèves de la voie générale suivent des **enseignements communs** :

Enseignements communs	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

R2023 : +1,5 heures de mathématiques hors enseignement de spécialité mathématiques

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement leur profil d'études grâce au choix des **enseignements de spécialité**.
- A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
- A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les **deux enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- des enseignements de spécialité parmi les suivants:
 - Mathématiques
 - Physique-chimie
 - Sciences de la vie et de la Terre
 - Sciences économiques et sociales
 - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
 - Humanités, littérature et philosophie
 - Langues, littératures et cultures étrangères anglais
 - Anglais monde contemporain
 - Numérique et sciences informatiques
 - Sciences de l'ingénieur
 - Education physique, pratiques et culture sportives

- Si l'élève souhaite choisir un enseignement de spécialité qui n'est pas offert par son établissement il peut le suivre dans un autre établissement

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

■ Humanités, littérature et philosophie

- Par la découverte de nombreux textes littéraires et philosophiques, l'enseignement spécialisant « Humanités, littérature et philosophie » vous permettra de développer les capacités :
 - d'**analyse** des points de vue
 - de **réflexion** personnelle argumentée
 - de **débat**
- Centrée sur les questions majeures qui accompagnent l'humanité depuis l'Antiquité, cette spécialité vous permettra de creuser de nombreuses questions telles que « **comment utiliser les mots, la parole et l'écriture** » ou encore « **comment se représenter le monde** » ?

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

- Étude des questions politiques et de leur évolution, réflexion sur les relations internationales... La spécialité Histoire Géo, géopolitique et sciences politiques vous proposera des clefs pour **comprendre le monde contemporain** en étudiant divers enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs.
- L'objectif : vous aider à **développer votre sens critique**, votre méthode et vos connaissances dans les différentes disciplines abordées dans cet enseignement.

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- Comme son nom l'indique, le cours spécialisé Langues, littératures et cultures étrangères vous offrira l'opportunité de **consolider votre maîtrise d'une langue vivante étrangère**
- Anglais
- Le but de l'enseignement est le suivant :
 - **étudier des supports** dans la langue apprise (littérature, articles de presse, films, documents iconographique et numérique, etc.)
 - acquérir une **culture** approfondie et variée relative à la langue apprise (œuvres patrimoniales majeures, actualité et/ou histoire des pays concernés, etc.)
- Dorénavant, les élèves ont le choix entre les enseignements de spécialité « **LLCE anglais** » et « **anglais contemporain** ». Cette dernière sera notamment **davantage axée sur la lecture de la presse et l'expression orale** et moins tournée vers des débouchés littéraires.

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

■ Mathématiques

- Si vous décidez de sélectionner les mathématiques, vous approfondirez les thématiques suivantes :
 - Algèbre
 - Analyse
 - Géométrie
 - Probabilités et statistiques
 - Algorithmique et programmation

- La spécialité Maths est notamment valorisée lorsqu'elle est couplée à d'autres spécialités telles que :
 - la SVT
 - les SES
 - la physique-chimie
 - les sciences de l'ingénieur
 - NSI

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

■ Sciences économiques et sociales

- Les SES, dites « Sciences Économiques et Sociales », permettent d'étudier les concepts, méthodes et problématiques essentiels des trois domaines suivants :
 - l'économie
 - la sociologie
 - les sciences politiques
- Par une approche pluridisciplinaire, cet enseignement de spécialité vous permettra de développer votre **culture économique et sociologique**.

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

■ Physique-Chimie

- L'enseignement de Physique-Chimie vous permettra d'explorer les thématiques suivantes :
 - Organisation et transformation de la matière
 - Mouvement et interactions
 - Conversion et transferts d'énergie
 - Ondes et signaux
- Grâce à cet enseignement qui aborde notamment de **grands enjeux sociétaux** (énergie, environnement), l'élève pourra se figurer une image concrète, vivante et actuelle de la physique et de la chimie.

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

■ Sciences de la vie et de la terre

- L'enseignement spécialisé de SVT vous enseignera des notions liées aux thématiques suivantes :
 - Terre, vie et évolution du vivant
 - Enjeux planétaires contemporains
 - Corps humain et santé
- **Observation, expérimentation, modélisation, analyse** et argumentation seront au rendez-vous afin d'aborder au mieux ces trois champs scientifiques majeurs.
- Ces thématiques seront notamment étudiées à la lumière des **enjeux de santé publique et environnementaux** actuels.

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

■ Numériques et sciences informatiques

- L'enseignement de spécialité Numérique et Informatique vous permettra de découvrir nombre de sujets tels que :
 - l'histoire de l'informatique
 - la représentation et le traitement des données
 - les interactions homme-machine
 - les algorithmes
 - la programmation
- Les notions de programmation que vous pourrez acquérir seront également mises en **pratique** via de **multiples projets informatiques**, sans compter d'autres compétences transversales que vous pourrez développer telles que la créativité, l'autonomie, la capacité de travail en groupe, etc.

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

■ Sciences de l'ingénieur

- L'enseignement des sciences de l'ingénieur se décline en **3 grandes thématiques** :
 - Les territoires et les produits intelligents, la mobilité des personnes et des biens
 - L'humain assisté, réparé, augmenté
 - L'écodesign et le prototype de produits innovants
- Capacités d'**observation**, d'élaboration d'hypothèses, de **modélisation**, d'**analyse critique** et de **créativité** devront être mobilisées au cours de cette spécialité afin d'étudier ces différentes thématiques. Au cours de cet enseignement, il sera aussi possible d'**élaborer son propre projet**.

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- **Éducation physique, pratiques et cultures sportives**
- **Éducation physique, pratiques et cultures sportives.** Cette nouvelle spécialité s'applique au baccalauréat général **à compter de la session 2023.**
- La pratique approfondie des activités physiques et sportives
- Les compétences liées au sport, comme la gestion des émotions, le travail en équipe, la confiance en soi, etc.
- La connaissance du secteur lié au sport et à sa pratique
- La spé pourra en outre servir d'introduction, avant d'intégrer une licence STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) dans l'Enseignement supérieur.

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- Des enseignements optionnels pour **élargir sa culture** ou compléter son profil :
 - En terminale, les élèves peuvent également ajouter un enseignement optionnel pour élargir leurs possibilités d'études supérieures :
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale



VOIE TECHNOLOGIQUE

**La première
et la terminale**

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

- Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers **une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité** :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

- **Des enseignements optionnels :**

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique peuvent choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (en série STHR uniquement)
- Langue des signes française (LSF)
- Arts
- Education physique et sportive

LES ENSEIGNEMENTS

■ Enseignements communs :

- Français (en première) : 3h
- Philosophie (en terminale) : 2h
- Histoire Géographie : 1h30
- Langues vivantes (A et B) + enseignement technologique en langue vivante (ETLV) : 4h de langues vivantes (dont 1h d'ETLV)
- Education physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h sur l'année
- Accompagnement au choix de l'orientation : 54h à titre indicatif sur l'année

■ Enseignements de spécialité :

- 3 enseignements de spécialité en première
- 2 enseignements de spécialité en terminale
- Les enseignements de spécialité sont déterminés par la série



LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

LE BACCALAURÉAT

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et 1 épreuve orale terminale (« grand oral »).
 - Ces épreuves sont organisées sur un modèle comparable aux anciennes épreuves du baccalauréat.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - **30 % correspondant à la moyenne de l'élève au cours du cycle terminal** en histoire-géographie, LVA-LVB, enseignement scientifique dans la voie générale ou mathématiques dans la voie technologique, et EPS. Chacun de ces cinq enseignements compte à poids égal, soit 6 %, sur le cycle terminal ;
 - **8%** correspondant à la moyenne dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première ;
 - **2%** correspondant à la moyenne dans l'enseignement moral et civique, sur le cycle terminal.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves terminales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

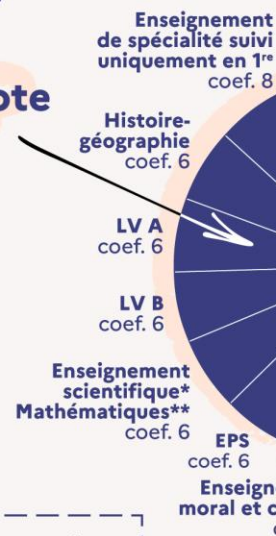
CALCUL DE LA NOTE DU BAC

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale



Contrôle continu
40 %
de la note finale



Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 supp.***

Français (épreuves anticipées en fin de 1^{re})
Oral coef. 5
Écrit coef. 5

Enseignement de spécialité
coef. 16

Contrôle terminal
60 %
de la note finale

Enseignement de spécialité
coef. 16

Philosophie
coef. 8*
coef. 4**

Grand oral
coef. 10*
coef. 14**

Enseignement moral et civique
coef. 2

MENJS - Octobre 2021



*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale



L'ORIENTATION EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- Dès le début de l'année de seconde, les lycéens commencent à construire leur projet d'orientation; ils sont accompagnés par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'aide au choix d'orientation.
- Les semaines de l'orientation et les événements dédiés à l'orientation permettent aux élèves de rencontrer des professionnels et des étudiants afin de mieux formuler leurs aspirations et d'identifier les pistes qui leur correspondent.
- Afin de fournir aux élèves une information fiable et approfondie sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, l'ONISEP a mis en ligne une plateforme de ressources :
www.secondes-premieres2022-2023.fr/

AU 2^E TRIMESTRE EN SECONDE

- Avant les vacances de Noël, le lycée informera les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation sur Educonnect**

LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces souhaits font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.